

SILENCE, ÇA POUSSE DANS LES JARDINS PARTAGÉS !

Arnaud Martin, le président de l'association "Les jours qui suivent..." est fier de montrer les fruits du labeur des jardiniers en herbe, encadrés par son équipe de passionnés. Malgré la sécheresse qui a frappé l'été, les parcelles sont verdoyantes et productives.

Tous les jeudis, les membres de l'association "Les jours qui suivent..." sont présents dans les jardins aménagés au sein du poumon vert afin de partager leur savoir et savoir-faire aux heureux bénéficiaires des lots.

Hervé vient d'arriver sur la commune et a été séduit par le concept : "Au départ j'étais juste venu visiter. J'ai été agréablement surpris par l'accueil d'Olivier et Arnaud, les jardiniers de l'association".

Tout s'est ensuite rapidement enchaîné pour **Hervé** qui découvre à présent les joies du jardinage :

J'ai obtenu une parcelle et donc là je suis en train de préparer le terrain pour cet hiver. J'ai fait le design de ma parcelle, mis le paillage et du fumier. Je viens quand je peux, environ tous les trois jours, le soir pour arroser.

Ces derniers mois, les conditions climatiques n'étaient pas idéales et pourtant grâce à la **permaculture**, certaines parcelles ont été très prolifiques, **produisant jusqu'à 80 kg de légumes**.

Olivier explique :

"On a eu une saison sèche, avec un sol pauvre car on commence à peine. Il a donc fallu arroser davantage et travailler le sol. En permaculture, il faut de la patience. Pour recréer un sol vivant il faut plusieurs années !".



Félicia et **Martine** sont ravies de ce petit lopin de terre : "On est retraitées, ça nous occupe bien, on aime jardiner. On a planté des tomates, des courgettes, des radis, des piments... C'est notre première année et on est déjà très surprises du résultat. On nous donne de bons conseils, c'est très agréable".



Pour **Arnaud Martin**, le bilan de la saison est excellent : *“Ces jardiniers en herbe se sont impliqués dans leurs cultures et les résultats sont magnifiques”*.

Au-delà du plaisir de jardiner, il apprécie surtout le partage et la communauté d'entraide qui s'est créée : *“Tout le monde met la main à la pâte, il y a des échanges. Quand un jardinier est en vacances, ses voisins de parcelles sont volontaires pour arroser. D'autres, ont apporté à une dame malade ses légumes chez elle”*.

De beaux projets sont à venir, avec notamment des formations régulières, ouvertes même à ceux qui n'ont pas de parcelle. Il suffit d'adhérer à l'association. Le président a déjà préparé les prochains thèmes qui concerneront la préparation des terres pour le printemps : *“Fin février on peut déjà commencer à faire les petits plants. On va aussi leur apprendre à améliorer la fertilité des sols et donc la production”*.

L'installation prochaine d'une serre bioclimatique pour la préparation des semis dès février est en préparation : *“C'est le gros projet de cet hiver. On pourra ensuite aider les jardiniers à sélectionner les graines. C'est un cycle important, qui nous rendra entièrement autonome”* déclare **Arnaud**.

Pascale, quant à elle, a construit un hôtel à insectes : *“Je viens tous les jeudis, cela me permet d'avoir les conseils avisés de l'équipe, et aussi les week-ends.”*



**Ça me rappelle mon enfance...
J'ai toujours aimé la nature, ça
me détend et me calme, ça me
fait du bien de voir la nature
pousser...**



**Ces formations vous intéressent ?
Contactez Arnaud Martin au :
0678741911
arnaud@lesjoursquisuivent.com**

L'écho Cantaronnais

Le magazine d'information de la commune de Cantaron



Chef-lieu - Cognas - Tardieu - Baoussé - Villars - Mas Duc - Clair Azur - Bordinas - Saut de Millo
Serre - Bestagnier - Rasclauou - Collet - Bégude - Lauvette - Campe - Lou Cayre - La Suc

VIE SCOLAIRE

POTAGER

Monsieur Arnaud MARTIN (Association *Les Jours qui suivent*) est intervenu à l'école le vendredi 3 décembre.

Le matin, en classe, il a fait une « conférence » sur les bienfaits de la permaculture et du compostage, adaptée aux enfants de la classe de cycle 3. L'après-midi, il a participé au jardin partagé, avec les élèves et deux parents accompagnateurs, pour préparer les buttes de culture.

Avec leur aide, les enfants ont d'abord dû défaire les deux buttes de l'année dernière pour préparer le terrain avec des grelinettes.

Ils ont ensuite récupéré la matière organique issue des deux anciennes buttes pour en construire quatre nouvelles en y ajoutant du broyat, offert par l'entreprise Esprit Forêt, puis ils les ont recouvertes de paille.

Ce projet se poursuivra tout au long de l'année avec la participation régulière d'un petit groupe de jeunes travailleurs de l'ESAT EPIS de Cantaron et de leurs accompagnateurs.



VIE ASSOCIATIVE

BONNE ANNÉE
Monsieur Malik

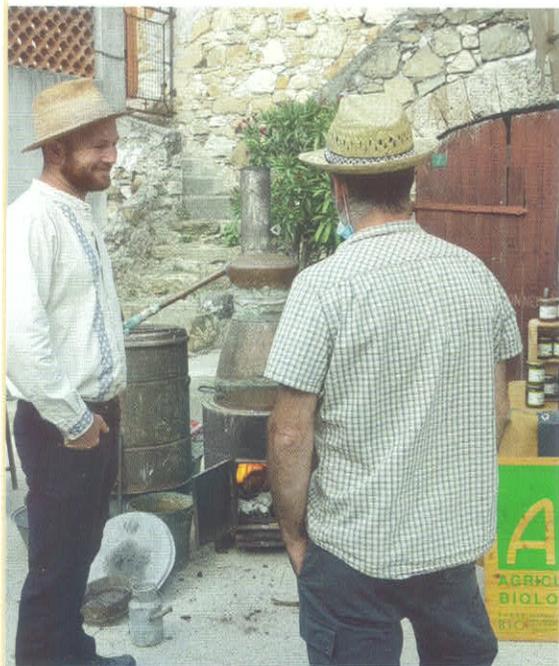
Oh vous souhaitez une joyeuse année et
une bonne santé. Que vous accomplissiez
vos résolutions. Merci de nous avoir aidé avec
la perma culture. Et cette année nous continuerons
ce projet grâce à votre aide. Toutes les années
qui passeront nous ne vous oublieront jamais.

Meilleurs vœux à vous.



Des élèves de Cantaron

BONNE ANNÉE



Des conférences pour sensibiliser aux questions d'environnement :

Arnaud Martin (Association Les jours qui suivent) nous a présenté les fondements et les objectifs de la permaculture. Il nous a fait comprendre comment le cycle de la vie, végétale et animale, favorise la biodiversité et la fertilité du sol, comment travailler avec la nature, la laisser faire, conduit à enrichir sans cesse le sol et augmenter sa productivité.

Maxime Schmitt (Collectif de la Maison des Semences Paysannes Maralpines) a mis en lumière les périls auxquels fait face la biodiversité cultivée, les choix politiques qu'engagent nos choix de consommation et les liens intimes entre l'humain, l'agriculture, l'alimentation et les semences paysannes.



LES JARDINS PARTAGÉS BIENTÔT CULTIVABLES



L'OUVERTURE DE JARDINS PARTAGÉS AU POUMON VERT EST POUR TRÈS BIENTÔT. 23 LOTS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS ET LES JARDINIERS ATTENDENT LA FIN DES DERNIERS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AVANT DE POUVOIR COMMENCER À CULTIVER LEURS PARCELLES.

L'association « **Les jours qui suivent** » mène depuis bientôt un an ce colossal chantier qui s'achève enfin. Il ne manque plus que l'installation de quinze petits cabanons pour entreposer des outils et la pose de portillons pour finir de clôturer l'espace afin de le protéger des sangliers.

Dernier chantier en cours de réalisation : l'irrigation des sols. Arnaud Martin, le Président de l'association, explique ce que son équipe réalise : « **On est en train d'amener des tuyaux sur chaque terrain qui seront reliés à 10 conteneurs de 10 Litres. Ils vont distribuer en eau toutes les parcelles de haut en bas par gravitation. Ces conteneurs seront remplis grâce à un ancien bassin d'eau paysan qui collectera l'eau d'un ruisseau situé à Falicon et qui amènera aussi également l'eau par gravitation. En cas de forte sécheresse comme cette année, la commune va aussi nous installer un point d'eau avec un compteur** ».

La permaculture nécessite du paillage

Les jardins seront travaillés en permaculture, une méthode qui optimise l'utilisation de l'eau et du soleil et n'utilise aucun insecticide ni engrais. La clé de cette optimisation naturelle est le paillage qui permet à la fois de protéger les cultures du froid ou du chaud et d'économiser l'eau. Le paillage est issu d'éléments organiques. Chaque année les gens taillent leurs arbres mais jettent ou brûlent ces déchets verts, des ressources pourtant très utiles pour l'association qui utilise tout ce que la nature lui offre. « **On peut passer jusqu'à 10 tonnes par an dans ce type de jardin, il nous en manque toujours. Nous allons créer une bourse d'échange de broya qui permettra à tous les résidents de la Métropole (adhérents à l'association), d'utiliser un broyeur que nous pouvons déplacer chez eux, et en échange nous récolterons ce broya pour l'utiliser dans les cultures** ».



Des ateliers

L'association a pleins de projets dans ses valises ! Une fois les jardiniers installés, normalement courant octobre, les professionnels de l'association seront présents sur site afin de les conseiller et suivre leur travail. Ils cultiveront aussi un jardin « témoin » qui permettra de former les jardiniers amateurs mais aussi des écoliers qui pourront s'en inspirer dans un espace collaboratif. Des formations sur la permaculture ou la fabrication de murs en pierres sèches seront proposées. Enfin, ils prévoient de constituer une grainothèque : « **On expliquera comment sélectionner et mettre de côté les graines pour les conserver** ».

#sadlr ENVIRONNEMENT

Les jardins partagés, c'est parti !

Les jardins sont prêts, les jardiniers aussi ! La municipalité et l'association **Les jours qui suivent...** ont inauguré leurs jardins partagés.

La trentaine de parcelles de 10 à 30 m² seront travaillées en permaculture, une méthode qui optimise l'utilisation de l'eau et du soleil et n'utilise aucun insecticide ni engrais.

Contact : Arnaud Martin, 06 78 74 19 11
arnaud@lesjoursquisuivent.com.



Article complet :
www.saintandredelaroche.fr/cest-parti-pour-la-permaculture-au-poumon-vert

ÉCO-PÂTURAGE ET JARDINS PARTAGÉS AU POUMON VERT

Le poumon vert poursuit peu à peu sa transformation. Après l'installation de l'apiculteur et des animaux de la petite ferme, ce sont désormais les jardins partagés qui commencent à prendre forme. Les équipes de l'Établissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) EPIS de Cantaron ont travaillé d'arrache-pied pour débroussailler les lieux, aux côtés d'Olivier et Arnaud de l'association "Les jours qui suivent".

Déjà en charge de jardins similaires sur le quartier de l'Ariane, l'association va signer une convention avec la mairie pour assurer également la gestion et l'entretien des jardins partagés du Poumon Vert. Ces derniers seront situés au-dessus des tennis, l'endroit le plus facile d'accès et où les restanques sont encore en bon état.



"Ce sera un lieu familial. Chacun pourra faire une demande pour avoir un jardin auprès de la mairie", détaille Stéphanie Crémieux, responsable du Poumon Vert et Adjointe au Maire déléguée à l'environnement. *"Un jardin collaboratif sera aussi mis à disposition de ceux qui ne veulent pas prendre un terrain tout seul. On pourra venir y planter quelque chose et profiter de l'entraide et du savoir-faire des autres".*



ÉCO-PÂTURAGE : POUR UN ENTRETIEN PLUS RESPECTUEUX DE LA NATURE

Les visiteurs ont déjà pu les apercevoir au travail. Hubert le bouc, Diego l'âne, les chèvres Dynasty, Vero et Libellule, les poneys Cheyenne et Juliette et leurs nombreux comparses à quatre pattes s'en donnent à cœur joie pour participer à l'entretien des lieux. Une méthode écologique qui permet de ne pas recourir excessivement aux machines.

Les animaux sortent ainsi régulièrement dans la journée pour nettoyer le terrain, des courts de tennis jusqu'à la ferme. **"Pour l'instant ils entretiennent le secteur de la Bauma (la grotte),** confirme Stéphanie Crémieux. **Dans le futur on fera des parcs clôturés, que les visiteurs pourront ouvrir, mais qui permettront de les faire paître dans différents endroits en toute sécurité. On a encore besoin d'utiliser des machines pour l'instant pour enlever les ronces, le lierre dans les arbres... Mais dans l'avenir, quand les planches seront toutes nettoyées et les arbres taillés, les animaux pourront entretenir les lieux."**

Pour ceux qui souhaiteraient participer au développement du Poumon Vert, une association va bientôt voir le jour. Développement des lieux, entretien des animaux, travaux, désherbage, de nombreuses tâches sont possibles en fonction des compétences de chacun.

Tout le monde est le bienvenu !

Renseignements : scremieux@svdb.fr



Les jardins partagés prêts à être cultivés à Saint-André-de-la-Roche

Les jardins sont prêts, les jardiniers aussi ! La municipalité et l'association Les Jours qui suivent ont inauguré leurs jardins partagés.

Situés au cœur du « Poumon vert », près du tennis club, ces espaces viennent compléter le site qui accueille déjà un parcours santé, une aire de pique-nique, un rucher et auront pour voisins les animaux de la future ferme pédagogique.

Les services municipaux et les bénévoles de l'association, subventionnée par France Relance et par la Métropole Nice Côte d'Azur, ont travaillé de concert depuis un an pour créer ce nouvel espace d'environ 4 000 m².

Tout en permaculture

La trentaine de parcelles de 10 à 30 m² sera travaillée en permaculture, une méthode qui optimise l'utilisation de l'eau et du soleil et n'utilise aucun insecticide ni engrais. Une aubaine pour Stephen : « Il y a quelques années, je faisais l'entretien d'un jardin pour une

dame, ça plaisait aux enfants et j'ai à cœur de leur transmettre certaines valeurs. J'ai tout de suite adhéré à ce projet car en plus j'habite tout près. » Idem pour Magali, qui a une idée précise de ce qu'elle veut faire : « Mon objectif est de me former à la permaculture et d'intégrer ce projet durablement. J'ai une parcelle de 20 m² qui sera dédiée à la culture potagère et aux fleurs comestibles ».

Des ateliers prévus

L'association arrive avec de nombreux projets. Un jardin témoin permettra de former les jardiniers amateurs et les écoliers pourront s'inspirer dans un espace collaboratif d'environ 300 m². Des formations sur la permaculture et la fabrication de murs en pierres sèches seront aussi proposées.

Savoir +

Arnaud Martin : 06.78.74.19.11.
arnaud@lesjoursquisuivent.com.

7/01/2023



Jean-Jacques Carlin, le maire, et Arnaud Martin, vice-président de l'association Les Jours qui suivent, élus, bénévoles et futurs jardiniers, réunis pour inaugurer ces jardins partagés. (Photo G. N.)

JARDINS PARTAGÉS AU POUMON VERT : LES PRÉINSCRIPTIONS SONT OUVERTES



La Commune de Saint-André de la Roche a mis à disposition de l'Association « Les jours qui suivent ... » une parcelle de terrain d'environ 4000 m², en vue de la création d'un jardin collaboratif et de jardins partagés.

Aidés financièrement par l'État dans le cadre du programme « France Relance », la commune et l'association travaillent de concert depuis l'automne 2021 pour créer ce nouvel espace, voué au maraîchage et à l'arboriculture, l'aménager, prévoir l'arrosage, édifier un cabanon pour un lieu de vie, un autre pour les outils et clôturer le tout pour éviter les dégâts de sangliers afin de rendre cet endroit propice à l'activité vivrière.

Une trentaine de parcelles de 10 à 30 m² seront réservées aux jardins partagés et un espace collaboratif d'environ 300 m² sera utilisé à des fins pédagogiques (formations, cultures communes, ateliers pour les écoles...).

L'ensemble sera mené en permaculture, méthode permettant d'entretenir et d'améliorer la fertilité des sols en favorisant la dégradation organique de nos déchets verts, en évitant les engrais et les traitements chimiques. Grâce à cette méthode, l'humus ainsi produit permet d'obtenir des fruits et légumes de haute qualité nutritive et gustative, favorisant une alimentation saine et de proximité (circuit court).

Les futurs jardiniers, volontaires pour s'occuper d'une parcelle, seront accompagnés par des professionnels de l'association de manière à les former, les conseiller, et pour partager le plaisir de cultiver, d'être dans la nature, de lier des liens autour d'activités communes et productives.

Cet espace de vie permettra d'accueillir de nombreux autres projets : des ateliers de formations, un verger contribuant à la fourniture de fruits pour la cantine de l'école, une serre pour produire les plans potagers, une grainothèque pour alimenter l'activité agricole de ce nouveau lieu ... où il fera bon vivre !



Vous êtes intéressés ?

Remplissez la fiche de préinscription et le règlement et déposez-les avec tous les documents demandés, en mairie jusqu'au vendredi 27 mai ou envoyez-les par email à arnaud@lesjoursquisuivent.com.



UN SECOND JARDIN PARTAGÉ EN PROJET

La mairie en partenariat avec les associations « Les jours qui suivent » et « l'Atelier » lance l'étude pour l'aménagement d'un jardin partagé et collectif sur le terrain de Famajor où une source naturelle a récemment été réhabilitée. Quel est l'intérêt des jardins partagés ? Menés en permaculture, ils participent au développement d'une agriculture écologique et de proximité. Ils s'inscrivent dans une démarche d'amélioration de l'environnement et de qualité de vie. La permaculture apporte quant à elle une solution aux traitements des déchets verts par compostage et broyage ; modèle de bio valorisation permettant de régénérer les sols et d'éviter les engrais chimiques. Les actions de sensibilisation, menées in situ, s'inscrivent dans la volonté de la commune de limiter l'incinération de déchets verts en leur donnant

leur place sur les zones de culture. De même, la conscience acquise par cette bio valorisation s'appliquera aux déchets organiques ménagers, avec pour objectif de diminuer à terme le volume collecté des ordures ménagères.

L'idée est de créer 25 à 27 parcelles de 30 m² pour les familles volontaires de la commune. Cette surface proposée par famille a pour objectif de produire une part non négligeable de leur consommation alimentaire saisonnière et d'améliorer ainsi leur pouvoir d'achat ou de contribuer à leur bonne santé.

La création de jardins partagés et leur fréquentation génèrent des liens, des relations avec le territoire, la commune et son environnement. Ils ont un rôle à la fois social et sociétal.

La mairie communiquera les modalités d'inscriptions ultérieurement.

DÉJÀ UN JARDIN PARTAGÉ AVEC L'ATELIER

Depuis le mois d'avril, l'association L'Atelier propose un jardin partagé sur un terrain d'un hectare en restanques mis à disposition par la ferme de la Sauréa. À ce jour, 12 familles se sont regroupées et ont aménagé des parcelles, installé une clôture électrique pour cultiver, partager leurs savoirs et leurs questions, apprendre ensemble le potager en permaculture, aidées par des acteurs locaux. Plus que cultiver ses propres légumes, cette expérience est une véritable aventure humaine : la rencontre, le partage, le retour à des valeurs saines en connexion avec la nature sont prépondérants !

EXPRESSION – LISTE AGIR AUTREMENT POUR TOURRETTE-LEVENS

Faire vivre le débat démocratique. Et si on demandait enfin votre avis sur les projets de la commune ! Et si la transparence régnait dans les affaires publiques ! Face à un contexte de véritable défiance vis-à-vis de nos élus et au discrédit de la parole politique, la démocratie participative reste LE moyen permettant de rapprocher les citoyens et leurs élus tout en restaurant un climat de confiance. Complémentaire à la démocratie représentative, elle offre la possibilité à chacun de s'impliquer dans la vie de sa commune et d'impliquer les habitants au cœur des actions portées par la collectivité.

Qu'en est-il dans notre commune ? Contrairement à quelques voisins, Tourrette-Levens ne fait pas office de bon élève, à notre grand regret. Qu'il s'agisse d'être consulté sur les affaires de la commune, de répondre à nos interrogations ou encore d'être à l'écoute des doléances des Tourrettans, le dialogue depuis maintenant 1 an s'apparente plus à un électrocardiogramme plat qu'à un cœur battant aux rythmes des Tourrettans. Pourtant, nous avons tous à gagner à faire vivre le débat public sans bien évidemment tomber dans le marketing politique. Des outils existent et permettent d'augmenter l'interactivité entre les citoyens et les élus. Leur application favoriserait l'émergence d'idées et de projets pour le bien-être collectif. Budget participatif, plateforme d'interaction ou encore la consultation citoyenne sont quelques propositions parmi tant d'autres. Ne l'oublions pas, c'est avec les Tourrettans que se construira la ville de demain.

jerome.basti@gmail.com - 07 82 23 79 97

Bulletin municipal d'information de Saint-André de la Roche

FLASH INFO

Mai 2022

www.saintandredelaroche.fr



**DÉS JARDINS PARTAGÉS,
UN JARDIN COLLABORATIF,
L'APPEL DU GRAND AIR !**



NOUVEAU

UNE MAISON SPORT-SANTÉ

BUDGET 2022

OUVERTURE DE LA PISCINE

LANCEMENT DU PARCOURS SANTÉ